



**MODIFICATION DE LA SOURCE D'ÉNERGIE
DÉPOSE DU KIT E85**

VÉHICULES CONCERNÉS

Véhicules usagés équipés d'un kit E85 en seconde monte selon les dispositions de l'[arrêté du 30 novembre 2017 relatif aux conditions d'homologation et d'installation des dispositifs de conversion des véhicules à motorisation essence en motorisation à carburant modulable essence - superéthanol E85](#).

NATURE DU DOSSIER TECHNIQUE À CONSTITUER

- Pièce 1 : Demande de réception établie par le demandeur (**modèle annexe 1**) ;
- Pièce 2 : Certificat d'immatriculation ;
- Pièce 3 : Attestation établie par le transformateur du véhicule, installateur agréé par le fabricant du kit E85, précisant que ce dernier redevient conforme au type « Essence » (**annexe 2**) ;
- Pièce 4 : Procès verbal de contrôle technique accepté et valide pour les véhicules dont l'âge et la catégorie les soumettent ;
- Pièce 5 : Déclaration sur l'honneur du propriétaire s'engageant à retourner le dispositif de conversion au fabricant.

PRÉVOIR LORS DE LA PRÉSENTATION DU VÉHICULE

- Plaque de transformation à poser sur le véhicule (*voir modèle en **appendice 1***) ;
- Le coût de la réception est de 86,90 euros à régler le jour de la présentation du véhicule, uniquement par chèque à l'ordre du RÉGISSEUR DE RECETTES DE LA DREAL.**

DÉMARCHE

- Envoi du dossier à la DREAL Nouvelle-Aquitaine (adresses en dernière page)
- L'instruction du dossier repose sur la fourniture de photocopies parfaitement lisibles. Les originaux des pièces du dossier doivent être présentés au moins au moment de la présentation du véhicule.
- La convocation pour l'examen du véhicule ne sera envoyée par la DREAL qu'après présentation ➤
et instruction d'un dossier complet.
- Après examen du dossier et/ou contrôle du véhicule, la DREAL pourra, si nécessaire, demander ➤
des pièces complémentaires.

ANNEXE 1
DEMANDE DE RÉCEPTION À TITRE ISOLÉ

Motif de la réception :
(cf. intitulé de la fiche de constitution du dossier)

Je soussigné (Nom et prénom :
propriétaire du véhicule ci-dessous désigné,
N° de téléphone où l'on peut joindre le demandeur (heures de bureau) :
Adresse électronique :
Adresse postale :
.....

/// **Donne mandat à** (*le cas échéant*):
.....

(coordonnées précises de la personne ou de la société mandatée le cas échéant)
N° de téléphone où l'on peut joindre le mandataire (heures de bureau) :
Adresse
électronique :
Adresse
postale :
.....
.....

/// **Demande la réception à titre isolé de mon véhicule suivant :**

Numéro
d'immatriculation :
Marque :
Type :
N° d'identification (*ce numéro, habituellement à 17 caractères, se trouve sur le certificat d'immatriculation et sur la plaque du constructeur. Il est aussi frappé sur le châssis ou la coque du véhicule*) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

/// **Le véhicule a fait l'objet des modifications / transformations suivantes :**
.....
.....
.....
.....

Fait à, le
(Signature du propriétaire)

APPENDICE 1

MODÈLE DE PLAQUE DE TRANSFORMATION

La hauteur des caractères doit être au minimum de 4 (quatre) millimètres.

Motif de la transformation :

Suppression kit E85

Transformateur :

Numéro de série* :

Date de la transformation** :

Transformateur : personne qui a effectué la dépose du boîtier et signé l'attestation

*Le numéro de série est celui figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule, rubrique E

**Pour la date, indiquer le mois et l'année.

ATTENTION : Les anciennes plaques de transformation doivent être conservées.

APPENDICE 2

Adresses où faire parvenir votre dossier complet.

16 – CHARENTE		17 – CHARENTE-MARITIME	
DREAL Nouvelle-Aquitaine Unité bidépartementale de la Charente et de la Vienne Subdivision véhicules 43 rue du Docteur Duroselle 16 000 Angoulême		DREAL Nouvelle-Aquitaine Unité bidépartementale de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres Subdivision véhicules Zone industrielle de Périgny 2 Rue Edme Mariotte 17 180 Périgny	
19 – CORRÈZE		23 – CREUSE	
Voir Haute-Vienne		Voir Haute-Vienne	
24 – DORDOGNE		33 – GIRONDE	
Voir Lot-et-Garonne pour les rendez-vous à Bergerac ou Agen. Voir Charente pour les rendez-vous à Nersac. Voir Haute-Vienne pour les rendez-vous à Brive ou Limoges.		DREAL Nouvelle-Aquitaine Unité départementale de la Gironde Cellule véhicules Cité administrative – Boîte 55 2, rue Jules Ferry 33 090 Bordeaux CEDEX	
40 – LANDES		47 – LOT-ET-GARONNE	
Voir Pyrénées-Atlantiques, site de Pau.		DREAL Nouvelle-Aquitaine Unité départementale du Lot-et-Garonne Cellule véhicules 1722 avenue de Colmar 47 916 Agen CEDEX 9	
64 – PYRÉNÉES-ATLANTIQUES		79 – DEUX-SÈVRES	
DREAL Nouvelle-Aquitaine Unité bidépartementale des Pyrénées-Atlantiques et des Landes Unité contrôles techniques		DREAL Nouvelle-Aquitaine Unité bidépartementale de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres Subdivision véhicules Zone industrielle de Saint-Liguaire 4 rue Alfred Nobel 79 000 Niort	
Cité administrative rue Pierre Bonnard CS 87 564 64 075 Pau	6 Allées Marines 64 100 Bayonne		
86 – VIENNE		87 – HAUTE-VIENNE	
DREAL Nouvelle-Aquitaine Unité bidépartementale de la Charente et de la Vienne Subdivision véhicules 20 rue de la Providence 86 000 Poitiers		DREAL Nouvelle-Aquitaine Groupement des unités départementales Corrèze, Creuse, Haute-Vienne 22, rue des Pénitents Blancs – CS 53 218 Limoges CEDEX 1	